

"Contamination" radioactive de la Loire à Saumur (ACRO)

[énergie](#) | [nucléaire](#) | [environnement](#) | [pollution](#) | [eau](#)

Caen, France | AFP | mardi 18/06/2019 - 16:49 UTC+2 | 399 mots

L'association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (ACRO) a annoncé mardi une "contamination" radioactive "anormalement élevée" de la Loire à Saumur (Maine-et-Loire), "en aval de cinq centrales nucléaires".

La présence de tritium (hydrogène radioactif) y "est quasi systématique aussi bien dans le fleuve que dans les eaux de consommation. En janvier 2019, la concentration dans l'eau de la Loire a atteint 310 Bq/L", alerte le laboratoire basé à Hérouville-Saint-Clair, près de Caen dans un communiqué commun avec le Réseau Sortir du nucléaire.

"Est-ce dû à un incident ? Le collectif Loire Vienne Zéro Nucléaire et l'ACRO alertent les autorités et demandent une enquête pour déterminer l'origine de cette valeur exceptionnelle", ajoutent les associations.

Sur la Loire, "le tritium est présent sur près de 400 km, entre Dampierre-en-Burly et Nantes", ajoute l'ACRO dans son rapport d'analyse de prélèvements effectués de décembre 2017 à mai 2019.

A Châtelleraut, "sur la Vienne les eaux de la rivière et de consommation sont contaminées en tritium à chaque prélèvement mensuel depuis décembre dernier, jusqu'à 50 becquerels par litre (Bq/L). La centrale nucléaire de Civaux en est à l'origine", affirment-elles.

Selon l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), "le code de la santé publique fixe une référence de qualité de 100 Bq/L pour le tritium, qui ne représente pas une limite sanitaire mais un seuil qui, lorsqu'il est dépassé, entraîne une investigation complémentaire pour caractériser la radioactivité de l'eau". Et l'Organisation Mondiale de la Santé recommande "une valeur guide de 10.000 Bq/L pour le tritium dans l'eau de boisson, à considérer en cas de consommation permanente de l'eau".

Selon l'Institut, bras technique du gendarme du nucléaire, les niveaux de tritium "habituellement observés" dans les eaux de surface sont, en dehors de toute source d'émission de tritium, de 1 Bq/L à quelques Bq/L. Cela monte à "de quelques Bq/L à plusieurs dizaines de Bq/L en aval des centrales nucléaires", et "de quelques dizaines à quelques centaines de Bq/L autour des certaines installations (centres CEA de Marcoule et Valduc, site Orano de la Hague)".

Dans un rapport demandé par l'Association nationale des commissions locales d'information nucléaire, un scientifique du CNRS concluait en 2010 à une "sous-estimation" par "les instances de radioprotection" de "la toxicité" du tritium, seul radioélément dont les rejets autorisés augmentent en France. Par ailleurs "le manque de données" sur des "effets cancérigènes du tritium (...) est flagrant", selon ce rapport.

clc/db/phc

© Agence France-Presse